

S.I.R.C
Syndicat Intercommunal de Restauration Collective
La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet

DELIBERATION N°1 DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2022

Le six décembre deux mille vingt-deux à huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-deux s'est réuni au syndicat sous la présidence de Monsieur Alain FUMAZ.

Présents : M. Alain FUMAZ, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Stéphanie ASCIONE, Mme Martine DE SANTIS, Mme Hélène DELSANTO, Mme Laurence HOLLIGER, M. Alexandre RISACHER, membres titulaires.

Avaient donné procuration : néant

Absents excusés : M. André BAULON, Mme Cécile GOMEZ, M. Guillaume ROBAA, membres titulaires, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Jean-Marc LUCIANI, Mme Emilie ROY, membres suppléants.

Membres en exercice	10	Membres ayant pris part au vote	7
---------------------	----	---------------------------------	---

Monsieur Le Président expose aux membres du Comité Syndical les virements de crédits qui doivent être effectués et propose de modifier le budget du S.I.R.C conformément au tableau présenté.

Ouï les explications du Président,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

De procéder à l'adoption de la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2022, annexée à la présente délibération, résumée comme suit :

CHAPITRE	INTITULE CHAPITRE	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
011	Charges à caractère général	209 461,54	
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 015,81	
65	Autres charges de gestion courante	891,71	
013	Atténuation de charges		100 698,66
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		120 000,00
75	Autres produits de gestion courante		2,19
77	Produits exceptionnels		668,21
TOTAL		221 369,06	221 369,06
SECTION D'INVESTISSEMENT			
21	Immobilisations corporelles	15 460,92	
10	Dotations, fonds divers et réserves		15 460,92
TOTAL		15 460,92	15 460,92

Adopté à l'unanimité

POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Garde, le 6 décembre 2022
Le Président du S.I.R.C
Alain FUMAZ